

REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique ordinaire dans la **Salle du Conseil Municipal** le :

- mardi 20 septembre 2022 à **19 h 00**

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance précédente (14.06.2022)

Compte rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

- **DEL_2022_09_039** : FINANCES – DIVERS – Aide financière pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique – Renforcement des aides nationales
- **DEL_2022_09_040** : FONCTION PUBLIQUE – Modification n° 1 – Protocole relatif au temps de travail dans la collectivité
- **DEL_2022_09_041** : LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE – AUTRES ACTES REGLEMENTAIRES – Extinction nocturne de l'éclairage public
- **DEL_2022_09_042** : URBANISME – DOCUMENTS D'URBANISME – P.L.U. – Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme
- **DEL_2022_09_043** : FINANCES – FISCALITE – INSTITUTION DE TAXES – Etablissement d'une taxe d'aménagement majorée et délimitation des secteurs concernés
- **DEL_2022_09_044** : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – Définition du périmètre de préemption commerciale
- **DEL_2022_09_045** : AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES – Avis sur les dérogations au repos dominical de commerces de détail accordées par le Maire
- **DEL_2022_09_046** : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – ENSEIGNEMENT – Adaptation de la carte scolaire
- **DEL_2022_09_047** : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – INTERCOMMUNALITE – Autorisation de signature d'une convention de mise en œuvre du service commun des services de la Communauté de Communes (C.D.C.) Médullienne pour l'instruction des Autorisations du Droit des Sols

- **DEL_2022_09_048** : DOMAINE ET PATRIMOINE - ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC - Autorisation de signature de convention d'occupation temporaire d'une partie du domaine public routier communal avec la Société BIRDZ :
 - *pour le déploiement du dispositif de télé-relevé du service public de distribution de l'eau potable*
 - *pour l'installation de répéteurs et Bridges sur les supports d'éclairage public et divers ouvrages de la commune*

LE MAIRE,



Eric ARRIGONI